

REGLEMENT INTERIEUR DU Open de la Vallée de l'Oise 2026 (- 2400 ELO)

Article 1

L'Open de la Vallée de l'Oise 2026 (-2400 ELO) est organisé par le club de L'Isle-Adam Echecs. Le tournoi se tiendra le samedi 12 septembre et le dimanche 13 septembre 2026 à l'Espace Rive Gauche, Rue des Petits Prés, 95630 Mériel.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs catégories adultes et jeunes licenciés A pendant la saison en cours. Il se compose de trois tournois

- Open A ouvert aux joueurs ayant un classement ELO lent (national ou FIDE) entre 1800 et 2399
- Open B ouvert aux joueurs ayant un classement ELO lent (national ou FIDE) entre 1500 et 1899
- Open C ouvert aux joueurs ayant un classement ELO lent (national ou FIDE) strictement inférieur à 1600.

Les résultats sont comptabilisés pour le classement ELO FIDE et FFE standard d'octobre 2026.

Homologation N°71021 accordée par la FFE pour l'Open A.

Homologation N°71022 accordée par la FFE pour l'Open B

Homologation N°71023 accordée par la FFE pour l'Open C.

Article 2

Les règles du jeu sont celles adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

La cadence Fischer est de 1 heure + 30 secondes par coup achevé. Le tournoi a 6 rondes. L'appariement est fait au système suisse, assisté par informatique à l'aide du logiciel Sharly Chess dans sa version 4.2.8. Il n'y a aucune protection "club" ou "famille".

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription et pointé auprès des organisateurs pour confirmer leur présence. Tout retard de 30 minutes ou plus après le lancement de la ronde en cours est sanctionné par un forfait sauf décision contraire de l'arbitre. Tout forfait non excusé sera sanctionné par une exclusion du tournoi et signalé à la Direction Juridique de la FFE.

Article 3

Clôture des inscriptions : Le vendredi 11 septembre à 23h59. Pas d'inscription sur place.

Pointage et vérification des licences pour tous les joueurs le samedi 12 septembre 2026 de 9h jusqu'à 9h45.

Ronde N°1 : Samedi 12 septembre à 10h	Ronde N°4 : Dimanche 13 septembre à 9h
Ronde N°2 : Samedi 12 septembre à 14h	Ronde N°5 : Dimanche 13 septembre à 13h
Ronde N°3 : Samedi 12 septembre à 17h	Ronde N°6 : Dimanche 13 septembre à 16h

La cérémonie de remise des prix est prévue le dimanche 13 septembre vers 19h00.

Article 4

Droits d'inscription : Adultes 30€, Jeunes 20€. Les GMI, les MI, les membres de l'équipe de France Jeunes et les GMI ICCF membres de la FFE sont exonérés des droits d'inscription, à condition de s'inscrire au plus tard 48h avant la fin du pointage.

La liste des prix sera affichée avant la fin de la ronde 3. Tous les prix seront attribués à la place (c'est-à-dire sans système Hort). Chaque joueur recevra le prix le plus important auquel il a droit.

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

Article 5

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante :

1. Buchholz, 2. Cumulatif, 3. Performance.

Les appariements seront affichés dans la salle de jeu avant chaque ronde.

Article 6

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie. En lien avec les nouvelles règles, il est demandé aux joueurs de laisser leurs téléphones dans un sac ou un manteau qu'ils laisseront à leurs places en cas de déplacement éventuel.

Dans le cas où un contrôle antidopage serait effectué par une délégation diligentée par le Ministère des Sports, chaque sportif ou sportive désigné(e) par le sort ne pourra se substituer aux tests qui seront effectués par un médecin assermenté.

Il est interdit de fumer, devapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu. Une zone d'analyse sera mise à disposition des joueurs n'ayant pas de partie en cours, les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

La participation à cette compétition implique l'acceptation que les photographies et vidéos sur lesquelles les joueurs apparaissent soient utilisées à des fins promotionnelles par L'Isle-Adam Echecs sur ses documents et sur son site Internet. Le droit à l'image et le respect de la vie privée seront préservés si un participant en fait la demande explicite auprès de l'organisateur.

Article 7

L'arbitre principal du tournoi est Stefan BORNHOFEN (AFO2).

Les arbitres adjoints sont Florian BOURLET (AFC) et Titus LEJEUNE (AFJ).

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation, à respecter ce présent règlement.

L'Arbitre Principal
Stefan BORNHOFEN

L'Organisateur
Bruno PIERAGNOLI